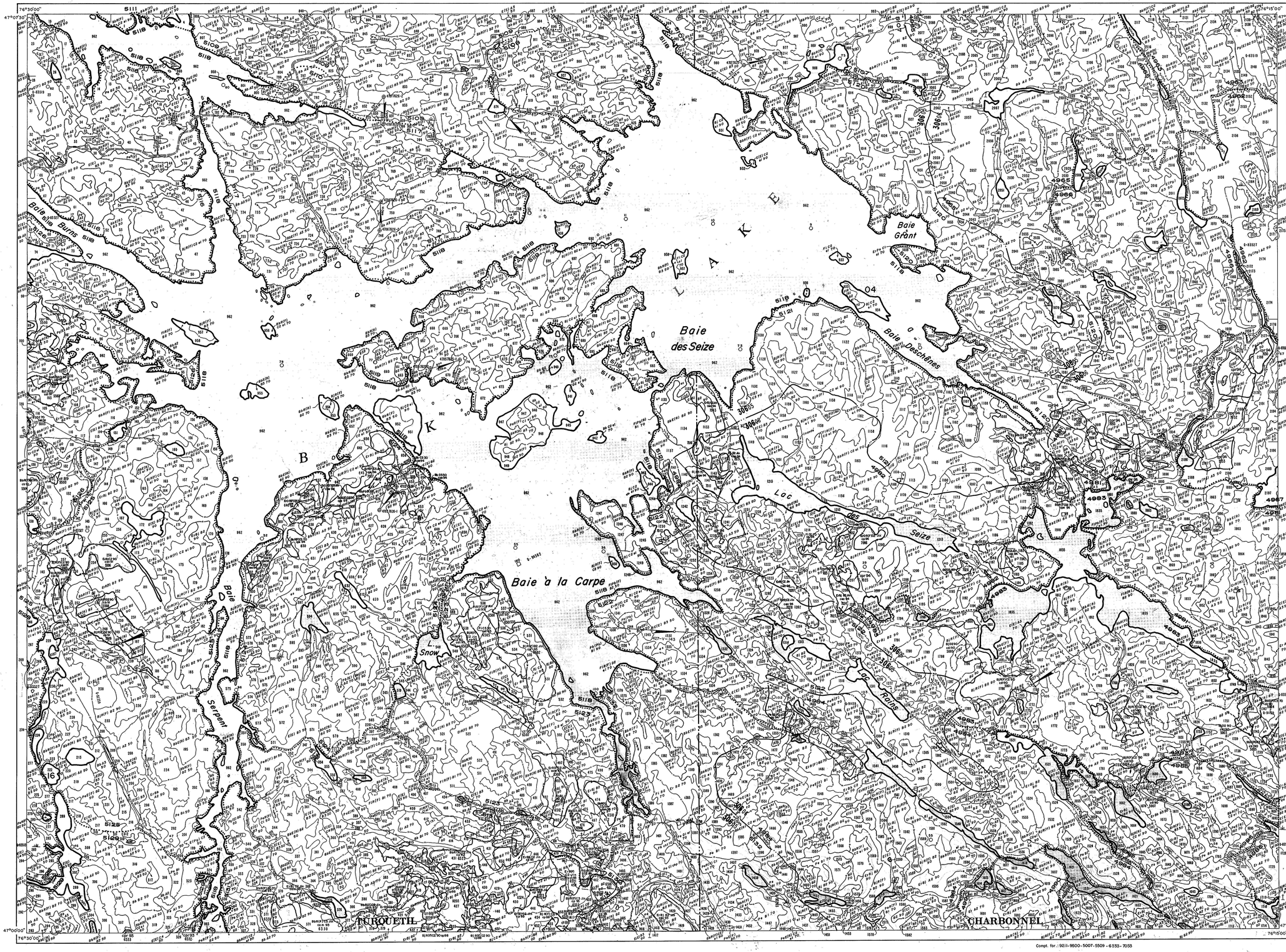

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Reboisement (préciser le plant)
Entretien de plantations (préciser)
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Fertilisation (préciser)
Récolte dans les bleuetières boisées (décrire les travaux)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche (R (S))
- à épinette noire et/ou épinette rouge (R (E))
- à pin blanc et/ou pin rouge (R (PB))
- à pin rouge (R (PR))
- à pin gris (R (PG))
- à thuya (cèdre) (R (C))
- à pruche (R (PR))
- à peuplier (R (P))
- plantation (R (P))

Pessière ... (l'épinette noire et/ou l'épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse) (E (E))
- à thuya (cèdre) (E (C))
- à mélèze (E (M))
- à pruche (E (PR))
- à pin blanc et/ou pin rouge (E (PB))
- à pin rouge (E (PR))
- à pin gris (E (PG))
- à épinette noire (E (E))
- plantation (épinette blanche) (E (P))
- plantation (épinette de Norvège) (E (P))
- plantation (épinette noire) (E (P))
- plantation (épinette rouge) (E (P))

Sapinière ... (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) (S (S))
- à thuya (cèdre) (S (C))
- à épinette noire et/ou épinette rouge (S (E))
- à pin blanc et/ou pin rouge (S (PB))
- à pin rouge (S (PR))
- à pin gris (S (PG))
- à épinette noire (S (E))
- à mélèze (S (M))
- plantation de sapin baumier (S (P))

Pinède blanche ... (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse) (PB (PB))
- avec pin rouge (PB (PR))
- — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) (PB (PR))
- avec thuya (cèdre) (PB (C))
- avec épinette noire et/ou épinette rouge (PB (E))
- avec mélèze (PB (M))
- avec pin gris (PB (PG))
- avec pruche (PB (PR))
- avec sapin et/ou épinette blanche (PB (S))
- plantation (PB (P))

Pinède à pin rouge ... (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) (PR (PR))
- avec thuya (cèdre) (PR (C))
- avec épinette noire et/ou épinette rouge (PR (E))
- avec mélèze (PR (M))
- avec pin gris (PR (PG))
- avec pruche (PR (PR))
- avec sapin et/ou épinette blanche (PR (S))
- plantation (PR (P))

Pinède à pin gris ... (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) (PG (PG))
- avec thuya (cèdre) (PG (C))
- avec épinette noire et/ou épinette rouge (PG (E))
- avec mélèze (PG (M))
- avec pin blanc et/ou pin rouge (PG (PB))
- avec pruche (PG (PR))
- avec sapin et/ou épinette blanche (PG (S))
- plantation (PG (P))

Cédrière ... (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) (C (C))
- à épinette noire et/ou épinette rouge (C (E))
- à mélèze (C (M))
- à pin blanc et/ou pin rouge (C (PB))
- à pin rouge (C (PR))
- à pin gris (C (PG))
- à pruche (C (PR))
- à sapin et/ou épinette blanche (C (S))

Pruchière ... (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) (Pr (Pr))
- à thuya (cèdre) (Pr (C))
- à épinette noire et/ou épinette rouge (Pr (E))
- à mélèze (Pr (M))
- à pin blanc et/ou pin rouge (Pr (PB))
- à pin gris (Pr (PG))
- à sapin et/ou épinette blanche (Pr (S))
- plantation (Pr (P))

Mélèzin ... (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) (M (M))
- à thuya (cèdre) (M (C))
- à épinette noire et/ou épinette rouge (M (E))
- à pin blanc et/ou rouge (M (PB))
- à pin gris (M (PG))
- à pruche (M (PR))
- à sapin et/ou épinette blanche (M (S))
- plantation de mélèze européen (M (L))
- plantation de mélèze japonais (M (L))
- plantation de mélèze laricin (M (L))

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillu	Résineux	Tendance résineux
Feuillu d'essences résineuses avec pin gris	F (PG)	F (PG)	F (PG)
— — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)	F (PB)
— — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)	F (PR)
— — — avec mélèze	F (M)	F (M)	F (M)
— — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)	BB (PG)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec mélèze	BB (M)	BB (M)	BB (M)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin	BJ (S)	BJ (S)	BJ (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BJ (E)	BJ (E)	BJ (E)
— — — avec mélèze	BJ (M)	BJ (M)	BJ (M)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
Cédrière rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R)	Cr (R)
Cédrière résineuse	Cr (R)	Cr (R)	Cr (R)
— à pin blanc	Cr (PB)	Cr (PB)	Cr (PB)
— à pin rouge	Cr (PR)	Cr (PR)	Cr (PR)
Mélangés d'feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F)
— sur station humide	M (F)	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	F
— d'essences intolérantes	F	F
— d'essences tolérantes	F	F
— d'essences mixtes	F	F
— plantation	F	F
Bouleau à bouleaux blancs	BB	BB
— à bouleaux jaunes	BJ	BJ
Peuplier	Pe	Pe
Cédrière rouge	Cr	Cr
Frênaie	Fr	Fr
— à bouleaux blancs	Fr (B)	Fr (B)
— à bouleaux jaunes	Fr (BJ)	Fr (BJ)
— à peupliers	Fr (Pe)	Fr (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	Fr (F)	Fr (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Fr (F)	Fr (F)
Plaineraie d'érables à sucre	Ers	Ers
— de bouleau jaune	BJ (Ers)	BJ (Ers)
— de peuplier	Pe (Ers)	Pe (Ers)
— de peuplier hybride	Pe (Ers)	Pe (Ers)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain agricole et d'élevage (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CD
Coupe partielle par bande	CB
Coupe partielle plus épidémie légère	CPE
Chablis partiel	Ch
Chablis total	Ct
Brûlis partiel	Br

DÉFOLIATION

0-50% — 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	Ct
Brûlis	Br
Chablis total	Ct
Épidémie sévère	E
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:	
10 (ans)	0-20 ans	
30	21-40	
50	41-60	
70	61-80	
90	81-100	
100	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
90-30	30-90
90-50	50-90
100-50	50-100
100-70	70-100

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Plus de 50 % des tiges de feuillus majoritaires ont moins de 30 ans
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans
Vieillissant irrégulier: Plus de 50 % des tiges de feuillus majoritaires ont plus de 60 ans
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	Rouge
Moyenne	31 à 60 %	7
Forte	61 à 90 %	8
Abrupte	91 % et plus	9

Le traffic accuse de plus en plus de difficulté
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ca 50 m 45
- S1 — défoliation
- E1 — classe de pente
- C1 — classe d'âge
- ca — genre de peuplement
- 50 — densité
- m — classe de hauteur
- 45 — classe de densité
- ca — type de couvert
- ca — groupement d'essences

P1C1c68 R01
- P1 — classe de pente
- C1 — classe d'âge
- c — année de l'origine
- 68 — densité
- R — classe de hauteur
- 01 — classe de densité
- R — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	2m 1	10m 2	15m 3	20m 4	25m 5	30m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'AM. FOR. PERREAULT ET ASS.
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. ÉVÉCUTÉE PAR: BUR. D'AM. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

7 74-2

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

1

Unité de sondage

068 28 01

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 306 06*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 80 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 4995*

Région écologique 7a2

Municipalité régionale de comté 730 VALLÉE DE LA GATINEAU

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour en identifier et en localiser.

Photographie aérienne: 1983
Carte forestière: Année de publication: 1984
Année de révision: . . .

Divisions territoriales en date du: 15/12/83
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-7 S.E. S.O.	31-N-8 S.E. S.O.	31-O-5 S.E. S.O.
31-N-2 N.E. S.E.	31-N-1 N.O. S.O.	31-O-4 N.E. S.E.
31-K-15 N.E.	31-K-16 N.O.	31-J-13 N.E.

31 N/1 S.O.

Compt. for.: 9211-9600-5007-5509-6533-7033

À Jour : avril 1995